Image not found or type unknown

Erreur dans déclaration trimestrielle RSA

Par **becheikh dominique**, le **07/07/2017** à **20:34**

Bonjour,

Je suis au RSA socle depuis février 2015.
Je me suis rendue compte, ce mois de mai, que pour chacune des déclarations trimestrielles à la CAF, je me suis trompée de montant.
J'ai déclarée 700 € au lieu de 850;
[s]De bonne foi, j'ai prévenu immédiatement la CAF[/s].
A ce jour, le RSA est supprimé (normal) et elle me demande le remboursement de la prime de Noel, dans les meilleurs délais. Mail reçu ce jour.
Je me pose la question du remboursement....

Je souhaiterais savoir si quelqu'un d'entre vous a déjà vécu cette situation. Si vous pouviez me donner des conseils, je vous en serais reconnaissante

Avec mes remerciements.
Dominique

Par **El Bekkaoui Karim**, le **08/01/2018** à **18:34**

Bonjour, Dominique,
Je viens de voir votre message vous pouvez nous dire ce qu'il s'est passer par rapport à votre situation parce que certaine personne sont dans la même situation ça peux aider. Merci d'avance

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés